

28.10.04 Opposition à la Municipalité de Mies (avec appel à l'opposition à tous les ménages Myarolans) concernant le projet de modification du tracé de la route des Châtillons (ancienne route Suisse) du fait que l'éloignement supplémentaire du lac de ce tracé alternatif du plan directeur des rives du lac est inadmissible.

Nos activités de nature «débroussaillage juridique» prioritaires étant sur le bon chemin, le comité a proposé à l'AG 2004 de commencer d'organiser une

- *prospection systématique de nouveaux membres et donateurs*

afin de pouvoir financer nos futures actions juridiques qui s'annoncent très coûteuses. Entre autre à travers des stands promotionnels à des points stratégiques: bords du lac à haute fréquentations, concerts dominicaux en été sur la place des marronniers à Nyon (autorisation obtenue), supermarchés, et par des efforts personnels des membres, p.ex. chaque membre trouve min. entre 5 et 10 nouveaux membres par année.

Nous pensons également à continuer nos efforts pour obtenir la participation au financement d'une action ciblée p.ex. dans le domaine de la protection du patrimoine (réserves naturelles, etc.) de la Société vaudoise d'aide sociale et culturelle, Organe vaudois de répartition de la Loterie Romande.

La vente des premiers 1000 autocollants publicitaires pour voiture à 5 francs/pièce devrait nous générer un profit net de 3.50/pce, donc 3500 francs et nous pensons déjà à d'autres actions ciblées de «collectes de fonds».

Malheureusement nos approches auprès de: COOP, MIGROS et UBS n'ont rien donné, ce qui n'est pas surprenant si on connaît les conflits d'intérêts de beaucoup de ces grandes entreprises. On constate que non seulement de leurs clients «lourds», mais également des hauts cadres de ces sociétés se sont appropriés les rives des lacs suisses.

Nous avons, par contre, bénéficié des travaux extrêmement précieux – fournis bénévolement – par plusieurs entreprises dans le domaine graphisme, impression et illustrations.